

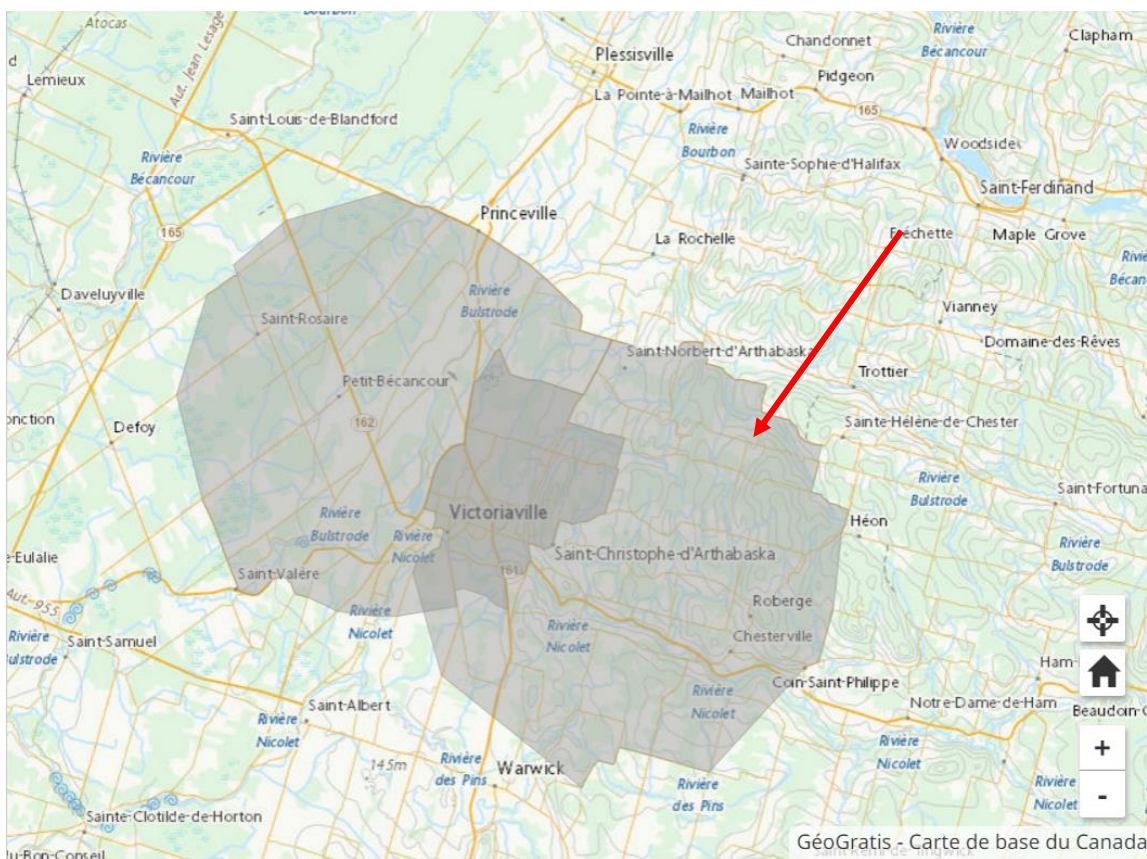
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation de la ZCP pour cas d'influenza aviaire dans la région de Victoriaville

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient de révoquer la zone de contrôle primaire (ZCP-201) dans la région de Victoriaville. Il n'y a dorénavant plus aucun permis nécessaire pour intervenir dans cette zone et les sites de production avicole situés dans la zone peuvent revenir à une biosécurité normale (code vert de l'EQCMA).



Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP48	25 octobre 2023	St-Christophe-d'Arthabaska	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-201</a> révoquée le 30 novembre 2023
IP49	15 novembre 2023	St-Paul-d'Abbotsford	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-216</a>
IP50	20 novembre 2023	St-Paul-d'Abbotsford	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-216</a>

### **Ailleurs au Canada :**

Depuis le 16 novembre, date de la dernière mise à jour de l'EQCMA, les 4 provinces de l'Ouest ont fait face à plusieurs nouveaux sites infectés :

C.B. 16 troupeaux commerciaux  
AB 2 troupeaux commerciaux et 2 non-commerciaux  
SK 1 troupeau non-commercial  
MN 1 troupeau non-commercial

Depuis le 11 septembre 2023, le total des sites infectés par l'influenza aviaire s'élève à 80 sites incluant les 3 sites du Québec. À ce jour, les cas se répartissent comme suit : 45 sites commerciaux et 3 non-commerciaux en Colombie-Britannique, 8 sites commerciaux et 8 non-commerciaux en Alberta, 6 sites commerciaux et 4 non-commerciaux en Saskatchewan, 1 site commercial et 1 non-commercial au Manitoba et 1 site non-commercial en Ontario. Encore une fois, nous notons une recrudescence des cas dans les périodes d'intenses migrations. Depuis le début des éclosions à la fin 2021, c'est plus de **9,6 millions de volailles** de tous types qui sont morts de la maladie ou ont été dépeuplés sur les sites infectés à travers le pays.

Par conséquent, l'EQCMA rappelle à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole l'importance d'une biosécurité rigoureuse en tout temps.

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**